

# CAMPING AU BOCAGE DU LAC ★★★★★

Rue du Bocage  
22270 JUGON-LES-LACS

Tél : 02.96.31.60.16

Fax : 02.96.31.75.04

contact@campinglacbretagne.com

www.camping-location-bretagne.com

## CONTRAT DE LOCATION CHALET - MOBILHOMES EMPLACEMENTS CAMPING

Tél : .....

E.mail : .....

N° Immatriculation voiture : .....(obligatoire)

N° client :

Nom / Prenom / Adresse dans ce cadre :

Toute l'équipe du Camping Qualité Au Bocage du Lac sera heureuse de vous accueillir lors de vos prochaines vacances. Si vous souhaitez réserver une location ou un emplacement camping, veuillez remplir le contrat ci-dessous.

Il a été convenu et arrêté le présent contrat de location, à savoir que la direction met à la disposition du locataire qui s'engage à l'occuper et déclare avoir eu connaissance de toute la documentation jointe en annexe (Conditions générales de location, Tarifs, Extraits du règlement intérieur), et en acceptant tous les termes sans aucune réserve : (cocher la case correspondante)

### Réservation emplacement nu

Arrivée du ..... 14h au .....12h

Emplacement avec électricité 10A  
Emplacement PREMIUM  
Emplacement sans électricité

Tente  
Caravane  
Camping-car

Dimensions : .....m

### Réservation d'une location chalets - mobilhomes - gîtes

Arrivée du ..... 15h\* au .....10h\* (\*Insolites 16h et 11h)

Maison du lac (8 pers.)	Mobile home CARAIBES (6 pers.)
Maison du lac PMR (8 pers.)	Mobile home BIKINI (4 pers.)
Chalet HAWAÏ (6 pers.)	Chalet VAHINE PMR (4 pers.)
Chalet SAMOA (6 pers.)	Chalet MOREA (5 pers.)
Mobilhome LAGON (4 pers.)	Chalet MOREA Pêcheur (5 pers.)
Chalet BORA BORA (6 pers.)	CAMPETOILE (2 pers.)
Mobilhome MALDIVES (6 pers.)	ECOLAC sur l'eau (4 pers.) *
Chalet FIDJI (5 pers.)	NID'AMOUR (2 pers.) *
Chalet SEYCHELLES (4 pers.) *	

### OPTIONS

Location de réfrigérateur 8 par nuit ( pour les emplacements)  
Location de Kit bébé 20  
Petit déjeuner Nid'amour : nombre de personne.....x 9  
Bouquet de fleurs 29  
Forfait ménage 90

Nombre de parure de draps.....x 12  
Nombre de Kit serviettes de toilette.....x 8  
Nombre d'animaux.....x 10 par jour en location (interdit en Hawaï / Bora / Taos  
lagon / Ecolac / Nid'amour / Seychelles / Maldives) ou tarif en vigueur en emplacement nu  
Voiture supplémentaire.....x 5

Assurance annulation Axcelliance en location, nombre de nuits ..... x 2.95 = .....

Assurance annulation Axcelliance en emplacement 18 (de 1 à 30 jours) = .....

«Si je ne prends pas l'assurance annulation, je m'engage à ne pas réclamer de remboursement au camping en cas d'annulation de mon séjour».

### COMPOSITION DE LA FAMILLE

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		

### PAIEMENT

**Caution pour les locations et le ménage de fin de séjour :** Une empreinte bancaire sera effectuée le jour de l'arrivée, 90 pour le ménage et 200 pour la location. La caution sera annulée après l'état des lieux. J'autorise le camping à prélever 90 si le ménage n'a pas été réalisé dans ma location.

Le montant de mon séjour s'élève à ..... Afin de confirmer la réservation, je verse un **acompte de 30%** du coût de votre séjour +

Taxe de séjour par personne de plus de 18 ans ..... x 0.50 x .....nb de nuit = ..... + Eco participation : 0.80 /semaine =.....

+ frais de dossier 20 soit un total de : ..... **Solde du séjour à régler 30 jours avant votre arrivée.**

**Offre spéciale : régler votre séjour en plusieurs fois sans frais.**

**Modes de règlement acceptés :** Chèques vacances, Chèque bancaire (à l'ordre du Camping Au Bocage du Lac)

Virement bancaire (RIB sur demande).

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation et les accepte. La signature de ce contrat signifie l'acceptation des Conditions Générales de Vente du camping.

Fait à : ....., le..... **Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :**

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU CAMPING AU BOCAGE DU LAC

- Toute réservation implique l'**acceptation du règlement intérieur du camping** et des conditions énoncées ci-dessous. Le règlement intérieur est affiché à l'accueil du camping. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Pour des raisons de sécurité, **les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront pas acceptés**. Toute personne pénétrant dans l'enceinte du camping est tenue de respecter le règlement. En cas d'infraction, **la direction ou son représentant se réserve le droit d'expulser sans préavis**. En cas de manquement grave aux dispositions du règlement intérieur et si le départ anticipé est rendu nécessaire, **la totalité du séjour prévu restera due et acquise**. En cas de litige, le Tribunal d'Instance est seul compétent.
- Toute réservation devient effective après réception du contrat dûment complété, signé et accompagné de l'**acompte fixé à 30%** du montant du séjour + **20€ de frais de dossier pour toute réservation**, y compris en cas de locations multiples et après confirmation de la Direction du camping. Une attestation envoyée par mail vous confirmera le solde restant dû (sauf modifications éventuelles après réception de votre contrat). Le **solde du séjour** est à régler **au plus tard 30 jours avant votre arrivée sans qu'il soit envoyé de relance. Les chèques bancaires ne sont pas autorisés à moins de 30 jours de l'arrivée**.
- Vous avez la possibilité de souscrire une **assurance annulation** avec notre partenaire assurance ENTORIA. Si vous ne souscrivez pas à cette assurance, pour toute annulation de séjour, **l'acompte ainsi que les sommes versées restent acquis au camping et le solde est dû au camping. Aucun remboursement ne sera donc effectué par le camping sans souscription de l'assurance annulation**. Aucun remboursement ne sera accordé pour tout séjour écourté par le locataire. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée à posteriori ou de départ anticipé. Le solde du séjour sera dû en totalité au camping. **Location : 2.95 / nuit. Emplacement camping : 18 de 1 à 30j**. Pour connaître les modalités de l'assurance, connectez-vous sur notre site internet dans le bas de la page : Assurance Annulation, **à valider avant votre séjour**. ENTORIA seule société à gérer les remboursements. En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.
- Dans le cadre d'un litige, vous avez la possibilité de saisir le centre de médiation Medycys : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr). - Il vous appartient de vous assurer pour couvrir les accidents ou incidents relevant de votre responsabilité civile.
- **A défaut de paiement intégral** 30 jours avant l'arrivée, le camping se réserve le droit de considérer que la réservation est annulée. Les sommes versées à titre d'acompte restent acquises au loueur et le solde du séjour sera dû et prélevé pour les réservations directement par internet.
- Toute demande de modification de votre réservation doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du client et reste sous réserve d'acceptation et de disponibilité.
- Les hébergements sont loués pour un nombre de personnes indiqué. **Tout surnombre (exceptionnellement autorisé par le responsable du camping lors de la réservation) sera facturé : 20€ la nuit par personne** (un bébé comptant pour 1 personne). **Si le nombre de personne excède la capacité maximale de l'hébergement, la direction se réserve le droit de refuser l'accès au camping pour des raisons de conformité et de sécurité**.
- Les animaux doivent être à jour de vaccination et tatoués. Les **chiens doivent être tenus en laisse obligatoirement**. Le **carton de vaccination** et le **certificat antirabique** sont obligatoires. Les chiens de **1ère et 2ème catégories ne sont pas acceptés**. Il est **strictement interdit de laisser les chiens seuls dans votre location ou sur votre emplacement**. Supplément de **10€ par chien** et par nuit dans une location. Chiens et autres animaux interdits dans les locations suivantes : Ecolac / Nid'Amour / Chalet Hawaï / TAOS / Bora Bora/ Maldives / Seychelles. Les animaux ne doivent en aucun cas monter sur les literies et canapés.
- **Le port au poignet du bracelet fixe PASS CAMPING est obligatoire** pour toute personne séjournant au camping. **Chaque bracelet devra être restitué le jour du départ**. Tout prêt de matériel est soumis au versement d'une **caution par empreinte bancaire**. En cas de perte, le montant sera retenu de votre caution ou un supplément pourra être demandé.
- 1 véhicule par location, le véhicule supplémentaire sera facturé 5€ par jour. (Maximum 2 véhicules par location)
- **Une empreinte bancaire sera prise le jour de l'arrivée pour la caution du ménage** et de la **location**. Elle sera annulée après l'état des lieux de votre location, déduction faite éventuellement du coût du matériel manquant, des dégradations ou dans le cas où la location n'aurait pas été nettoyée avant votre départ. Possibilité de souscrire au forfait ménage 90€.
- **Taxe de séjour** pour les personnes de plus de 18 ans : 0.50€ par nuit et par personne. Frais de dossier 20€ par réservation (location et emplacement)
- Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.
- Le port du slip de bain est obligatoire dans la piscine. **Les shorts de bain sont interdits**. Les enfants sont sous la surveillance des parents ou accompagnants. - Les piscines sont ouvertes au public les après-midi. Toboggans aquatiques : ils sont allumés selon des jours et horaires affichés à l'entrée de la piscine, en hors saison 2h par jour uniquement sur demande. En hors saison, l'Aqua Splash est ouvert les mercredis, samedis et dimanches les après-midi uniquement.
- **Eco Participation** de 0.80€ par semaine (7 nuits) et par location ou emplacement camping. (2 semaines : 1.60€, 3 semaines : 2.40€, 4 semaines : 3.20€...)
- Les groupes et centres aérés doivent obligatoirement avoir un Surveillant de Baignade et l'autorisation du maître-nageur pour accéder à la piscine. Sans Surveillant de Baignade, aucun accès ne sera autorisé pour les groupes ou centres aérés. **Aucune dérogation ne sera accordée**.
- **Les visiteurs des campeurs** devront s'acquitter de **la redevance en vigueur pour accéder aux installations du camping et seront sous la responsabilité des résidents (utilisation des équipements et services)**. Chaque visiteur devra se présenter impérativement à l'accueil du camping afin d'acquiescer son bracelet obligatoire pass journée **4.90€ / personne**. **L'accès piscine est payant** pour les visiteurs et toutes personnes extérieures au camping, **9.90€ / jour et par personne avec accès aux piscines couverte et de plein air + Aqua Splash**. Les véhicules des visiteurs ne sont pas admis à l'intérieur du camping. Ce tarif ne comprend pas les animations du camping. Les visiteurs doivent impérativement se présenter à la réception du camping lors de leur arrivée.
- En Juillet et août, les arrivées se font le samedi ou le dimanche à partir de **15h** et les départs le **samedi** ou le **dimanche avant 10h**. En cas d'arrivée après 19h, merci de nous prévenir. En hors saison, les arrivées se font **tous les jours** de la semaine (hors vacances scolaires). Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur. Un **état des lieux** est réalisé par notre équipe dans chaque location, avant votre arrivée. A votre arrivée, vous aurez jusqu'au lendemain pour nous signaler tout manquant dans votre location suivant la liste d'inventaire ci-dessous. Passé ce délai, nous considérerons que l'hébergement vous a été confié complet. A votre départ **avant 10h**, lorsque votre habitation sera nettoyée et débarrassée de tous bagages et objets personnels, un **état des lieux** sera réalisé avec un responsable du camping. Une fois le ménage effectué, **vous devrez venir nous prévenir à l'accueil dès que l'inventaire de votre location est possible**.
- Les draps ne sont pas fournis (sauf dans les insolites, le Taos et le Seychelles). Location de draps **12z / parure**.
- Vous autorisez le Camping Au Bocage du Lac à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (site internet, page facebook etc...). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du camping et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit et pour une durée de 5 ans.
- Les informations que vous nous communiquez ne seront transmises à aucun tiers. Elles seront considérées comme étant confidentielles et seront utilisées uniquement par les services internes, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse du Camping Au Bocage du Lac.

### Protection des Données Personnelles

Nous pouvons être amenés à collecter et traiter certaines données personnelles. Vous pourrez prendre connaissance de notre politique de protection des données personnelles sur notre site internet: [https://www.camping-location-bretagne.com/voy\\_content/uploads/2020/02/politique-de-protection-de-vos-donnees-personnelles.pdf](https://www.camping-location-bretagne.com/voy_content/uploads/2020/02/politique-de-protection-de-vos-donnees-personnelles.pdf)

183 emplacements tourisme, 7 hectares, 54 localités, arrêté de classement 29/06/16 N°2016 352 SIRET 498 802 784 00013 APE 5530Z. Camping Privé SARL au capital de 156000€. Nos tarifs location et camping s'entendent TTC avec une TVA de 10% incluse applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve. Photos et plans non contractuels, d'un chalet à l'autre, l'agencement, les plans, les couleurs etc peuvent être différents.